



Information Communale

Votre Commune se mobilise pour vous aider à trouver une Complémentaire Santé.



Chères Montferrieraines, chers Montferrierains,

depuis le 05 Octobre 2021, une Mutuelle Santé Communale est mise en place sur la Commune.

L'objectif est de pouvoir vous proposer à vous, habitants et professionnels de la Commune, un tarif de groupe avantageux.



Qui peut en bénéficier ?

Toutes les personnes non salariées, ne possédant pas de Complémentaire Santé obligatoire, peuvent bénéficier de cet avantage, à savoir :



- **Tous les Retraités (à partir de 60 ans)**
- **Tous les Travailleurs Indépendants : Artisans/Commerçants en Loi Madelin (RSI/SSI)**
- **Tous les Exploitants ou Travailleurs Agricoles (MSA)**
- **Toutes les Professions Libérales : Infirmières, Kinés, Ostéos... en Loi Madelin**
- **Les Fonctionnaires Titulaires**



DEMANDE DE RDV POUR ETUDE ET COMPARATIF MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE

Si vous souhaitez bénéficier d'une étude gratuite afin de chiffrer le gain sur vos cotisations et vos garanties, vous pouvez contacter votre Conseiller de proximité, Monsieur Grégoire DEJARDIN.

Nom(s), Prénom(s) : _____

Date(s) de Naissance(s) : _____

Adresse/Email : _____

Téléphone : _____

Régime Obligatoire : CPAM RSI / SSI MSA AUTRES

Votre partenaire pour bénéficier de cette offre :

M. Grégoire DEJARDIN

Expertise en Protection Sociale

34270 Saint-Jean-de-Cuculles

Tél : 06 45 29 16 66

E-mail : gregoire.dejardin@axa.fr